



Genève, le 8 novembre 2017  
Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

Pneus d'hiver : faire le bon choix et gagner sur tous les plans !

**Garants de la sécurité et de la qualité de la conduite, les pneus doivent être soigneusement évalués lors de leur acquisition. Afin de donner aux consommateurs les moyens de faire le bon choix, l'étiquette pneus fournit des données importantes pour reconnaître les modèles sûrs, économiques et silencieux. Au moment de passer aux pneus d'hiver, prendre en compte l'étiquette pneus permet aux automobilistes de gagner sur tous les plans, en faisant rimer fiabilité et environnement.**

Lorsque les températures baissent, il est temps pour les conducteurs de penser à monter des pneus d'hiver sur leur véhicule. L'[étiquette pneus](#) révèle alors toute son utilité pour faire le bon choix en cas d'achat, car elle permet d'identifier en toute simplicité les modèles les plus performants. En effet, si le rôle des pneus est bien connu en matière de sécurité, on sait moins que ces accessoires peuvent influencer significativement la consommation de carburant ainsi que le bruit produit durant la conduite. Prendre en compte ces informations permet ainsi de faire des économies intéressantes et d'augmenter le confort des passagers comme des riverains.

Obligatoire en Suisse depuis 2014, l'*étiquette pneus* fournit trois informations importantes :



- **Consommation liée aux pneus** : symbolisée par une petite pompe à essence, cette donnée mesure la résistance au roulement du pneu qui influence directement la consommation de carburant du véhicule. La meilleure note correspond à la lettre A. Une différence entre deux classes de lettres équivaut à un écart de consommation d'environ 0.1 l/100 km.
- **Adhérence sur sol mouillée** : reconnaissable au nuage de pluie qui l'accompagne, cette information est déterminante pour la sécurité. Ainsi, à 80km/h sur une route mouillée, la distance de freinage d'un véhicule équipé de pneus obtenant la meilleure

note – soit la lettre A - peut augmenter de 18 m avec les modèles les moins bien classés (lettre F).

- **Bruit de roulement des pneus** : c'est un petit haut-parleur qui fournit cette donnée très utile. Accompagné d'une **seule onde sonore**, il permet d'identifier les modèles les plus silencieux, tandis que les plus bruyants présentent trois ondes sonores. Pour préciser cette information, les décibels correspondants sont également fournis. Attention, un **décibel** en moins fait une grande différence pour le confort de tous !

Chaque information compte : distance de freinage, impact sur la consommation de carburant et bruit. Avec le concours des revendeurs - de bon conseil pour fournir les plus performants pour chaque véhicule - l'étiquette pneus permet ainsi aux automobilistes de gagner sur tous les plans, en faisant rimer sécurité, économie et environnement !

**Pour en savoir plus** : [www.etiquette-pneus.ch](http://www.etiquette-pneus.ch) et [www.ge.ch/bruit](http://www.ge.ch/bruit)

---

## A la source du bruit routier

Le bruit des véhicules provient de deux sources qui se combinent :

- **Le fonctionnement du moteur et du pot d'échappement**  
Cette forme de bruit, influencée par le modèle de véhicule, son âge et son entretien, ne dépend pas de la vitesse mais du régime du moteur. Le comportement du conducteur joue dès lors un rôle déterminant : privilégier une **conduite souple sans accélération brusque** permet de réduire ces nuisances sonores. Par ailleurs, opter pour un **véhicule électrique** permet d'éviter totalement les vrombissements des moteurs à combustion.
- **Le bruit de roulement des pneus**  
il augmente avec la vitesse : approximativement, le bruit des pneus double pour chaque accélération de 30km/h. L'impact sonore du pneu est également influencé par sa largeur, son profil et sa composition ainsi que par le revêtement de la route ou le poids du véhicule.

Le rôle respectif de ces deux sources dépend de la vitesse du véhicule. A partir de 35 km/h, le bruit de roulement dépasse celui du fonctionnement d'un moteur à combustion en régime standard. Il vaut donc la peine de privilégier les modèles de pneus les plus performants : une diminution de 3 dB équivaut en effet à la réduction de bruit obtenue lorsque l'on *divise par deux* le nombre de véhicules sur une route !

## Eviter tout sous-gonflage

Il est important de contrôler régulièrement la pression de ses pneus. En effet, en plus d'amplifier l'usure et les risques de crevaison, un sous-gonflage augmente le bruit de roulement et la consommation en carburant du véhicule. Ainsi, sans attendre un nouvel achat, il est possible d'améliorer les performances environnementales de ses pneus tout en favorisant leur longévité en veillant à ce qu'ils ne soient jamais sous-gonflés.

---

## Pour toute information complémentaire :

M. Philippe Royer, directeur du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants, DETA,  
T. +41 22 388 80 40, [philippe.royer@etat.ge.ch](mailto:philippe.royer@etat.ge.ch)